

Image not found or type unknown



# Changement de destination d'une résidence de tourisme

Par **Rofle**, le **23/02/2023** à **11:21**

Bonjour,

Avec quelle majorité (unanimité, double majorité, majorité absolue ou majorité simple) doit-on voter le changement de destination d'une résidence de tourisme en résidence d'habitation à l'année (principale).

Avec mes remerciements

Par **Marck.ESP**, le **23/02/2023** à **11:34**

Bonjour, bienvenue,

<https://www.residence-tourisme.org/posts/les-3-questions-a-se-poser-avant-de-transformer-une-residence-de-tourisme-classee-en-habitation-11.php>

La modification de destination est donc possible mais nécessite l'unanimité entre les copropriétaires, sans quoi impossible de changer la destination inscrite au règlement de copropriété.